

**Compte rendu annuel d'activité du concessionnaire gaz
par GRDF pour l'année 2014**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 32
Nombre de votants : 39*

LE PREMIER OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 23 septembre 2015 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. DESMAREST Luc, M. BEGOS Yves, Mme CYRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. CAREL Patrick, Mme AVRIL Jolanta (pour la motion n° 58 « Pacte de transition énergétique » et pour les questions n° 5 à n° 61), Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, Mme ANGER Elodie, M. PETIT Michel, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André (pour les motions n° 59 et n° 58 et pour les questions n° 5 à n° 61), Mme OUVRY Annie, M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra, M. PESTRINAUX Gérard.

Sont absents et excusés : Mme AVRIL Jolanta (pour la motion n° 59 « Restauration du Pont Colbert » et pour les questions n° 1 à n° 4), Mme BOUVIER-LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, M. PAJOT Mickaël, Mme QUESNEL Alice, M. BLONDEL Pierre, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André (de la question n° 1 à la question n° 4), M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par : Mme BOUVIER-LAFOSSE Isabelle à M. LEFEBVRE François, Mme CLAPISSON Paquita à M. LECANU Lucien, M. PAJOT Mickaël à Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme QUESNEL Alice à M. LANGLOIS Nicolas, M. BLONDEL Pierre à Mme ORTILLON Ghislaine, Mme THETIOT Danièle à M. GAUTIER André (pour les motions n° 59 et 58 et pour les questions n° 5 à n° 61)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Patricia RIDEL, Adjointe au Maire, expose que la distribution publique de gaz naturel est confiée à GRDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 31 juillet 1997 pour une durée de 30 ans.

LES INDICATEURS USAGERS

Pour l'année 2014, la Ville de Dieppe comptabilisait 10 279 abonnés (10 266 en 2013), pour une quantité consommée de 304 586 Mwh (378 113 Mwh en 2013) et une recette de 2 768 371 € (3 144 873 € en 2013).

LE PATRIMOINE

Le réseau s'étend sur 123,707 km (123,724 km en 2013), dont 13,877 km de réseau basse pression (13,843 km en 2013) et 109,830 km de réseau moyenne pression (109,881 km en 2013).

La Ville de Dieppe compte 23 postes de détente de distribution publique.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS

Chantiers réalisés en 2014 :

Chantier de développement	Distance
Cours de Dakar	153 m
Rue du 74ème Régiment d'Infanterie	102 m
Boulevard du Général de Gaulle	45 m
Rue Pasteur	43 m
Rue Thiers	34 m
Chantier de sécurisation	Distance
Rue Guy de Maupassant	110 m

SUIVI DE TRAVAUX DE TIERS

Avant que des travaux en sous-sol ne débutent, une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) sont obligatoires.

Sur l'année 2014, pour 151 DT (146 en 2013), 140 indiquaient la présence d'ouvrages GRDF (139 en 2013).

Pour 491 DICT (430 en 2013), 463 indiquaient la présence d'ouvrages GRDF (386 en 2013).

Toutefois, malgré ces dispositions réglementaires, 10 dommages lors ou après travaux de tiers ont été constatés sur l'année 2014 (1 pour l'année 2013).

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements 2014 sont repartis de la façon suivante :

- - 192 917 €HT pour le développement (extension) des ouvrages (200 366 €HT pour l'année 2013)
- - 160 151 €HT pour la sécurité industrielle (143 349 €HT pour l'année 2013)

QUALITE DE LA DISTRIBUTION

Pour 2014, le nombre total d'incidents constatés s'est élevé à 122 (98 en 2013), avec un impact sur 276 clients (125 en 2013).

Considérant la présentation intervenue lors de :

- la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le 17 septembre 2015,
- la commission n° 3 du 22 septembre 2015,

Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte du compte rendu annuel d'activité du concessionnaire GRDF pour 2014.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :**

Publication :

Notification :

<p>Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire</p>
